

La grève à Postes Canada perturbe la distribution des documents que la municipalité devait vous transmettre par la poste en vue des élections générales municipales du 2 novembre prochain.

Par conséquent, dans les jours qui suivront, la Municipalité s'engage à vous distribuer les avis d'inscription, en vous les déposant directement à votre porte ou dans votre boîte aux lettres.

Vous pouvez également vérifier votre inscription à la liste électorale provinciale sur le site Web d'Élection Québec. Si vous êtes inscrite ou inscrit sur cette liste, vous l'êtes probablement aussi sur la liste de la municipalité.

